



La FNIC CGT communique

EN ASIE OU EN FRANCE, À QUOI DOIVENT SERVIR LES TERRES CULTIVABLES ?

LA FNIC-CGT, QUI REGROUPE, ENTRE AUTRES, LES SYNDICATS CGT DU PÉTROLE, TIENT À RAPPELER SES POSITIONS SUR LES AGROCARBURANTS.

Qu'ils soient produits en France ou en Malaisie, les agrocarburants sont une mauvaise solution pour développer des énergies alternatives au pétrole. Produits à l'échelle industrielle, ils concurrencent la production alimentaire, amènent épuisement des ressources en eau, déforestation et leur bilan carbone est, au mieux, équivalent à celui du pétrole. Ces produits n'ont rien de « bio ».

La filière française a été développée par la disponibilité des terres mises en jachère depuis 1992 dans le cadre de la PAC. En Europe capitaliste, les agrocarburants sont fortement tributaires des subventions publiques : défiscalisation à la vente, subventions à la production et à l'investissement, obligation d'incorporation dans les carburants. Au regard du nombre d'emplois de la filière (environ 18 000), il appartient à la Cour des comptes d'évaluer le surcoût supporté par le consommateur-contribuable pour promouvoir ce secteur (chiffré à 3 milliards sur la période 2005-2010), auquel s'ajoute l'impact à la pompe (du fait du prix plus élevé des agrocarburants, répercuté à la pompe), évalué à 700 millions d'euros par an, également payé par le consommateur.

La décision, par le groupe privé Total, de transformer la raffinerie de pétrole de la Mède en usine de fabrication d'agrocarburants date de 2015. Cette décision, dénoncée par la FNIC-CGT, a ramené le nombre de raffineries de pétrole à 7 sur le territoire national, et non 13 comme c'est rapporté ici ou là. L'outil de la Mède est conçu pour être alimenté par des huiles vierges (palme, colza, etc.) ou bien des produits usagés, de recyclage, etc. C'est un outil polyvalent.

Le lobby patronal de la FNSEA, dont l'ancien président était grand exploitant d'oléagineux et PDG du

groupe Avril, directement intéressé à la filière Colza, s'inquiète des conditions de maintien de ce secteur largement subventionné. La FNIC-CGT s'oppose à ce qui constituerait une TVA sociale sur l'importation de produits, qu'il s'agisse d'huile de palme ou d'autres, qui se répercuterait inmanquablement sur le consommateur, à savoir le salarié obligé de prendre sa voiture pour aller travailler. Il est d'ailleurs paradoxal d'exiger un renforcement de la réglementation quand des intérêts particuliers sont en jeu, et de fustiger cette même réglementation qui nuirait à la « compétitivité » des entreprises d'agriculture sur d'autres sujets. Nous sommes également perplexes quand les mêmes se posent en défenseurs de la nature, dénoncent, à juste titre, les méthodes de culture dans les forêts d'Asie, et agissent en Europe pour le maintien du glyphosate cancérigène sur nos sols. Nous observons enfin que l'Etat est beaucoup plus rapide à envoyer les forces de l'ordre quand ce sont les salariés du Pétrole qui sont en grève, que lorsqu'une poignée de patrons agriculteurs bloque les accès aux dépôts ou aux raffineries.

La question ne doit pas se limiter à choisir qui, de Total ou des grands exploitants d'oléagineux, doit réaliser les juteux profits associés aux agrocarburants, mais plutôt quels choix politiques doivent être faits sur les carburants liquides et sur la destination du pétrole : ce qui doit être une matière première et non brûlée dans des moteurs. Les questions environnementales ne peuvent se réduire à la seule teneur en CO₂ dans l'atmosphère, c'est bien de la totalité des ressources qu'il faut se préoccuper. Les terres arables, qu'elles soient situées en Asie ou en France, doivent-elles servir à l'alimentation et à la biodiversité ou bien produire des carburants ?

LA FNIC-CGT PROPOSE UN BOUCLIER ANTI-DUMPING SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL QUI TAXE LE CAPITAL, PATRONS PÉTROLIERS OU AGRICOLES, QUI UTILISE LES DIFFÉRENCES DE RÉGLEMENTATIONS ENTRE LES PAYS OU LES RÉGIONS, POUR AUGMENTER SES PROFITS ET RÉDUIRE SALAIRES, EMPLOIS ET PROTECTION SOCIALE.